

Itinera's New Year Letter

**Meilleurs vœux
2016
Team Itinera**



**Leo, Marc, Ivan, Jean, Johan, Bilal,
Alexandre, Simon, Frederic**



ITINERA
Expertise - Pathways - Impact

2015

2015 a été une année bien remplie pour ITINERA. Nous avons observé une grande énergie dès la mise en place des nouveaux gouvernements, tant au niveau des régions, qu'à celui des communautés ou du fédéral. Nombre de recommandations formulées par ITINERA se sont vues traduites dans des accords de gouvernement et notes de politique. Cela a particulièrement été le cas dans le domaine des soins de santé, ce qui explique pourquoi, au cours de l'année écoulée, nous n'avons pas lancé de nouveau projet sur le thème des soins de santé. Mais nous y reviendrons dès 2016, car c'est un thème central chez ITINERA.

Notre bulletin de Nouvel An passe en revue les différents domaines étudiés par nos différents Fellow, sous forme de vœu pour l'an neuf, de rappel d'une urgence, ou de zooms sur des thèmes spécifiques.

ITINERA continue à défendre le rôle prépondérant des entrepreneurs et des entreprises dans la création de valeur pour notre société, pour une société inclusive, ainsi que la mise en place d'une citoyenneté active et responsable. Notre force ? Une expertise indépendante et de haut niveau, que nous traduisons en recommandations politiques. Nous gardons un œil vigilant sur la société, menons dans nos locaux d'ITINERAHOUSE des concertations intensives avec les représentants du monde politique et de la société civile, et diffusons notre message à toutes les instances concernées.

L'équipe ITINERA vous remercie pour votre collaboration, votre inspiration et votre confiance. Nous sommes reconnaissants envers les familles et les entrepreneurs qui rendent possible le travail d'ITINERA grâce à leur soutien financier inconditionnel.

Nous continuerons à faire de même en 2016, année des 10 ans d'ITINERA. C'est notre contribution pour une meilleure politique, dans l'intérêt général et celui des générations futures.

1. L'état du pays

Leo Neels

La Belgique, un état en échec ? [Les critiques internationales](#) ont déferlé sur le pays, et cela fait mal car nous ne sommes pas habitués à une telle virulence. Puis [The Economist](#) a nuancé la polémique, rappelant que plusieurs pays en Europe connaissent des difficultés comparables, de quoi nous réconforter quelque peu. Enfin, la Belgique vient d'intégrer [le top 10 des pays qui jouissent de la meilleure réputation dans le monde](#) , YES!

DEUX CÔTÉS DE LA MÉDAILLE

Il reste néanmoins certaines réalités assez inconfortables. Même les plus bienveillants à l'égard de notre pays parlent de 'négligence' et de 'dysfonctionnement du processus décisionnel'. Les exemples ne manquent malheureusement pas : nombre élevé de familles vivant dans la pauvreté, gaspillage phénoménal dans le soutien aux énergies alternatives, gestion bruxelloise confuse, ergotages dans les discussions sur le plan climatique, grands projets avortés, décrépitude de notre espace public, pour n'en citer que quelques uns. L'activisme politique semble devenu si grand que de nombreuses décisions politiques semblent prises sur la base d'une inspiration du moment plutôt qu'en toute connaissance de cause.

Force est pourtant de reconnaître que nous avons raisonnablement bien traversé la crise, même si personne n'ose réellement penser aux risques collectifs. Notre industrie a perdu quelques acteurs de poids, mais notre économie a relativement bien résisté au choc. Et même si nous ne pouvons vraiment pas prétendre à un prix d'excellence en matière d'intégration, nous avons plus ou moins réussi à faire face au flux inattendu de réfugiés. Les réformes sont perçues comme nécessaires, mais le frein principal reste l'absence d'un sentiment d'urgence : la réalité n'est pas perçue à sa juste valeur, et le débat public tourne souvent autour d'une réalité « déformée » par le prisme de nos préférences et préjugés.

DES INSTITUTIONS COMPLEXES PEUVENT ELLES ÊTRE DYNAMIQUES ?

Les maîtres du compromis à la belge n'ont jamais brillé par leur bonne gestion, financière ou autre. C'est là que se situe aujourd'hui notre talon d'Achille, tant au niveau des régions, qu'à celui des communautés ou du fédéral.

Cela fait d'ailleurs déjà plusieurs années que le fédéral se débat avec les difficultés de gouvernance. Il y a eu les 541 jours sans gouvernement, et aujourd'hui cette cohésion laborieuse d'un gouvernement qui se débat entre ses majorités et ses minorités. Vociférations de l'opposition, majorités bancales constituées à la hâte, et pour couronner le tout, nous voilà soudain confrontés à de nouveaux problèmes de sécurité intérieure et de contrôle des frontières. Notre coûteux corps de police et notre armée dépourvue de moyens semblent à peine de taille à y faire face. Sans oublier les éternels casse têtes budgétaires. Les transferts de compétences fragmentaires et l'anorexie financière freinent l'action des entités fédérées.. Très sensible à la culture du sensationnel entretenue par certains médias, l'équipage politique du pays en est presque arrivé à avoir peur de son ombre. Trop peu inspiré par une vision commune ou par le courage d'une conviction, il en perd parfois la capacité de prendre des décisions lucides, et de défendre et exécuter avec courage les décisions prises.

UNE BONNE GESTION REPOSE SUR UNE COMMUNICATION CONVAINCANTE QUI REPOSE ELLE-MÊME SUR UNE POLITIQUE COHÉRENTE

On se trouve donc bien loin de la rationalité sur laquelle doit se fonder toute bonne gestion : clarté de l'objectif à atteindre, connaissance des instruments à disposition et des effectifs ou moyens nécessaires, et enfin suivi, discipline et correction dans l'exécution. Sans oublier l'intelligence émotionnelle pour convaincre la population des mesures qui doivent être prises même si elles sont difficiles. Dans le climat actuel de précipitation politique, ces différents aspects ne bénéficient pas de l'attention nécessaire. Ce qui entraîne confusion politique et insécurité juridique, un cocktail totalement contraire aux principes de progrès, d'investissement et de croissance. À quelques exceptions près, nos gouvernements ne s'organisent pas de façon ciblée et efficace. L'objectif visé est trop peu celui de l'impact social, et beaucoup trop celui de la sacrosainte procédure administrative, et l'obsession des partis (tous autant qu'ils sont) d'installer leurs propres pions aux postes de pouvoir, d'où ils pourront nourrir leurs services d'études et les communications dans les médias.

UNE BONNE GESTION SE FONDE SUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La 'divergence d'opinion organisée' qu'est la démocratie s'est ainsi étendue à chaque étape préalable à une décision réfléchie, et à chaque élément de sa mise en œuvre. De ce fait, la décision s'enlise souvent dans des guéguerres d'opinions et autres revendications juridiques. Chacun défend avec force et fracas son propre bon droit, et nous y perdons tous ensemble en tant que collectivité. Et c'est là que ça coince : la collectivité c'est l'inclusion, la solidarité, la capacité à progresser ensemble, à faire face ensemble aux revers et périodes difficiles. Il y a les droits et les devoirs, mais aussi des efforts à faire. Cela s'appelait avant l'intérêt général, mais le terme lui même semble déjà désuet, et c'est inquiétant. Sur ce terrain se distinguait jadis une société civile engagée, tournée vers le progrès mais qui a toujours eu le courage de faire un pas en arrière quand cela s'imposait. Comptant jadis dans ses rangs des visionnaires historiques et défenseurs du changement, elle réunit aujourd'hui beaucoup trop de conservateurs, craintifs et nostalgiques.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, DIFFICILE À PILOTER À PLUS LONG TERME

Une bonne gestion exige du focus, la volonté de construire ensemble cet avenir meilleur, des objectifs clairs sur le long terme, de l'honnêteté quant aux étapes réelles pour y parvenir. Rien de simple en tout cas. Des questions complexes, des étapes bien réfléchies, de la fermeté dans l'exécution. Cela exige beaucoup de la part des ténors qui s'engagent dans la gestion publique et y prennent des responsabilités. Une majorité, une opposition et une société civile capables de se mesurer dans d'âpres discussions mais avec la volonté et la capacité de s'entendre. Et qui ont le courage de rassembler et d'enthousiasmer la population, c'est à dire tout le monde, et pas seulement l'arrière ban. L'intérêt général est à plus long terme dans l'intérêt de chacun, mais favoriser l'intérêt immédiat de l'individu ou du groupe ne profite jamais à l'intérêt général.

2. Les communautés musulmanes sont nos meilleures alliées dans la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme

Bilal Benyaich

Après les attentats de Paris et le raid de Verviers au début de cette année, le gouvernement fédéral a approuvé douze mesures contre le radicalisme et le terrorisme. Les communautés et les régions se sont elles aussi mobilisées sur la question, des commissions parlementaires ont été mises en place sur le thème de la radicalisation, des notes conceptuelles et des plans d'action ont été élaborés. Suite aux attentats du 13 novembre à Paris, de nouvelles mesures ont rapidement été annoncées au niveau fédéral, et le budget pour la sécurité a été augmenté de 400 millions d'euros.

DE LA RÉPRESSION SI NÉCESSAIRE, MAIS AUSSI UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION PROACTIVE

La politique belge contre la radicalisation est purement réactive. À force de courir derrière les événements, nous avons accumulé un sérieux retard. Les gouvernements fédéraux successifs ont beau s'être intéressés au radicalisme et à l'extrémisme violent depuis 2005, ils ne se sont pas particulièrement distingués par la mise en place de politiques appropriées. Aujourd'hui le danger est imminent, voire tangible, et la volonté de s'attaquer vraiment au problème est plus grande que jamais, tant de la part de la société civile que du politique. C'est une réelle opportunité.

Les mesures prises par le fédéral sont presque toutes de nature répressive, ce qui est assez logique dans la mesure où la répression est un élément essentiel de la lutte contre la terreur. Quant aux leviers politiques préventifs, ils relèvent pour la plupart des entités fédérées. Pour la plupart, mais pas tous.

UN ISLAM BELGE, PLUTÔT QU'UN ISLAM EN BELGIQUE

2016 doit devenir l'année où le gouvernement fédéral prendra une mesure préventive importante et nécessaire : impliquer les communautés musulmanes. Cela exigera une réforme du paysage islamique en Belgique, car un changement de culture en matière d'islam est indispensable. Nous devons passer d'un 'islam en Belgique' à un 'islam belge'. Sur le plan politique, tant le ministre fédéral de la justice que les communautés et les régions ont un rôle à jouer dans ce contexte.

La radicalisation se fait souvent sur Internet, mais pas seulement. Il y a dans notre pays de petites mosquées non reconnues qui pratiquent un discours radical, généralement dispensé par des imams et prédicateurs étrangers, dont l'impact sur les jeunes est bien réel. Si pas mal de jeunes intéressés par l'islam se tournent vers Internet, c'est en partie parce qu'ils ne comprennent pas bien l'arabe pratiqué par des imams qui sont étrangers au contexte belge. Le risque de radicalisation est alors évidemment plus présent, car la proportion de variantes radicales de l'islam est beaucoup plus grande sur Internet que dans le monde réel.

UN ISLAM TOLÉRANT

C'est la raison pour laquelle il est indispensable que se mettent en place dans notre pays une autre architecture de l'islam et une nouvelle politique des mosquées, et que cela se fasse avec le concours des communautés religieuses. Les mosquées de Bruxelles, de Wallonie et de Flandre ont besoin d'imams capables de s'exprimer en français et/ou en néerlandais, formés en Belgique et capables d'assumer un rôle responsable au sein de la société. Aujourd'hui, seule une minorité des mosquées est reconnue en Belgique. Cette situation doit être inversée, pour qu'à terme une majorité des mosquées soit reconnue. Toutes les mosquées non officielles, les petites mosquées improvisées, doivent être connues des autorités, et celles qui prônent la haine ou font l'apologie de la violence doivent être fermées.

UN ISLAM RESPONSABLE

La méthode belge de reconnaissance et de subvention des cultes est relativement unique en son genre. Elle présente certains avantages et ne doit donc pas à toute force être changée. Il est dans l'intérêt des musulmans et de la société que les mosquées puissent compter sur un soutien des pouvoirs publics belges. Ce soutien leur permet en effet d'échapper à la mainmise d'États du golfe comme l'Arabie Saoudite, le Qatar ou l'Iran, ou des principaux pays d'origine de l'immigration. Elles offriront alors aussi un cadre sûr pour la prière, des endroits dont les imams ont en outre un lien avec notre société, parce qu'ils sont nés et ont grandi chez nous. À long (ou moyen) terme, ce sera un bon antidote contre le virus du jihad.

Il est grand temps que l'islam organisé dans notre pays soit placé devant ses responsabilités. L'exécutif des musulmans ne fonctionne pas de façon optimale, manque de crédibilité et a grand besoin d'une réforme. Il faut un nouvel interlocuteur professionnel. Tant que c'est encore possible, il faut réparer les dégâts infligés à l'essence même du jeune islam belge. Nous devons éviter d'opter une nouvelle fois pour la voie du cloisonnement, et pouvons tout à fait intégrer la réalité islamique, dans toute sa diversité intrinsèque, grâce à une politique de soutien et de facilitation organisée par les pouvoirs publics.

3. La pension progressive comme aménagement des fins de carrière

Jean Hindriks

En 1930, John Maynard Keynes écrivait : «Nos petits-enfants n'auront pas assez de travail. Ils vont devoir se répartir au maximum le travail disponible. Instaurer des semaines de 15 heures avec postes de trois heures par jour permettra de résoudre le problème. Travailler trois heures par jour sera amplement suffisant»

Sur la base de l'intuition de Keynes, on entend souvent dire qu'il y a une réserve de (jeunes) chômeurs qui risque de rester sur le carreau si l'on reporte l'âge de la pension et si l'on allonge les carrières. La réponse à cette assertion est double. Sur le plan démographique, la Belgique connaît depuis dix ans un renversement historique. Pour la première fois dans son histoire (en période de paix), la population entre 10 et 25 ans est inférieure à la population entre 50 et 65 ans. Cela signifie que la relève démographique est insuffisante sur le marché du travail pour combler les départs à la pension au cours des prochaines années. Le renouvellement démographique est aujourd'hui en pleine action avec un taux de 83 % d'emplois de remplacement (part des recrutements liée au départ à la retraite), contre 17 % de nouveaux emplois (part des recrutements liée à des créations d'emploi nettes). Le véritable défi n'est donc pas celui de la pénurie d'emplois pour les jeunes, mais celui des pénuries de main d'œuvre à venir compte tenu de l'insuffisance de la relève démographique. Face à cela on peut parier sur une arrivée massive de migrants. C'est ce que la Commission européenne semble suggérer dans ses estimations du coût du vieillissement avec une augmentation de la population belge de 11 millions en 2015 à 15 millions en 2050.

Sur le plan du marché du travail, une augmentation de l'âge de la pension (légale ou anticipée) n'est pas une garantie d'un allongement de la durée de carrière. [Le rapport de la Commission Pension](#) de juin 2014 ne disait rien d'autre. Il considérait même qu'une politique active de l'emploi en fin de carrière était une condition indispensable à la réforme des pensions (voir partie IV, pages 180-184). Malheureusement pour l'instant c'est le constat d'échec qui s'impose. Entre 2009 et 2014, 353.184 personnes de 50 ans et plus ont quitté le marché du travail bien avant l'âge légal de 65 ans. Cela se passe en dépit du pacte des générations et de la Réforme des pensions Di Rupo qui durcit les conditions de pension

anticipée et de prépension. Où vont les personnes qui quittent prématurément le marché du travail ? Les prépensions ont fortement baissé chez les plus de 55 ans mais nombre d'entre eux basculent vers l'assurance maladie ou l'invalidité. Entre 2009 et 2013, on dénombre une augmentation de 17 % du nombre de personnes qui ont bénéficié d'allocation maladie et une augmentation de 22 % du nombre de personnes en incapacité d'exercer une activité professionnelle pour raison médicale.

Cette pratique des départs anticipés n'est pas une nouveauté, mais est, au contraire, une constante des politiques gouvernementales depuis la crise économique du début des années 70. Depuis cette époque, la montée du chômage, et en particulier celui des jeunes, a créé un consensus autour des départs anticipés. C'est l'étonnante stratégie du Coucou des gouvernements belges en matière de lutte contre le chômage. Depuis quatre décennies, force est de constater que cela n'a pas fonctionné... et beaucoup pourtant continuent encore à y croire.

Il faut arrêter de recourir aux départs anticipés. En revanche, il faut de toute urgence permettre aux gens de ralentir leur activité si l'on souhaite qu'ils travaillent plus longtemps. Reporter unilatéralement l'âge légal à 67 ans risque de décourager les gens. On ne peut pas courir un marathon à la vitesse d'un sprint. Les infirmières et médecins ont un métier aussi pénible que les enseignants. Pourtant le taux de sortie anticipée des enseignants est de 80 % contre 57 % dans le secteur des soins de santé qui a mis en place un système autofinancé (via le plan tandem) de réduction du temps de travail en fin de carrière avec obligation de remplacement par des jeunes. Voilà une piste qui mérite toute notre attention. C'est bien évidemment une question à évaluer empiriquement de savoir si la réduction du temps de travail en fin de carrière permet un allongement effectif des carrières. A ce sujet, [une étude empirique récente](#) sur base de données allemandes confirme un effet favorable, en particulier en période de chômage élevé, d'une réduction du temps de travail en fin de carrière, à condition d'inciter financièrement les firmes au remplacement par des jeunes.

Pour accompagner la réduction du temps de travail en fin de carrière, il est souhaitable d'organiser un régime nouveau de pension à temps partiel. Cette pension à temps partiel est relativement simple à mettre en œuvre à condition de l'organiser au moyen d'un système de pension à point. En effet dans un système de pension à point il est possible pour chaque affilié de convertir une partie de ses points en une première pension. Cela pourrait se faire à partir de 60 ans. Ensuite l'affilié continue par son travail à temps partiel à constituer des droits supplémentaires de pension que l'on ajoute à ses points non convertis pour calculer sa seconde pension à l'âge de 65 ans.

4. Les réfugiés font partie de l'équation

Marc De Vos

Chaque passage à l'an neuf est un moment idéal pour figer, l'espace d'un instant, l'agitation frénétique du présent. Cette année, nous prendrons une nouvelle fois conscience de cette combinaison exceptionnelle de paix et de prospérité que nous connaissons en Europe. Enjeux d'un poker géopolitique, le chaos et les guerres qui règnent en dehors des frontières européennes sont un foyer pour le terrorisme, un tourbillon infernal de misère humaine. Les individus et les familles qui parviennent à s'échapper de ce sombre vortex pour chercher leur salut en terre promise d'Europe, seront à nouveau un cas de conscience pour nous en 2016.

DES RÉFUGIÉS, IL Y EN A TOUJOURS EU, MAIS AUJOURD'HUI LEUR NOMBRE EST EXCEPTIONNEL

Il y a énormément à faire pour supprimer à la source ce besoin de fuir. L'urgence d'une mobilisation internationale ne fait plus aucun doute. La réalité d'aujourd'hui est celle d'une vague de réfugiés, dont l'ampleur historique est telle que notre pays également se retrouve face à de graves problèmes de capacité en termes d'accueil, de traitement de dossiers, d'hébergement, de scolarité, etc. Le passé nous a en outre enseigné que, sur les dizaines de milliers de réfugiés qui arrivent chez nous, un grand nombre finira par rester dans notre pays.

LA BELGIQUE EST UN PAYS DE DESTINATION DIFFICILE POUR LES MIGRANTS

Ce même passé nous apprend aussi que la Belgique est une très mauvaise destination pour ceux qui arrivent chez nous sans les qualifications ou diplômes requis. Leurs chances de pouvoir prendre un bon départ dans notre pays sont minces, et ils risquent fort de se retrouver coincés sans avenir, à dépendre d'une allocation précaire. En outre, le risque est grand de voir cette situation se perpétuer à la génération suivante. Personne ne souhaite que l'immigration mal gérée des précédentes décennies s'étende aux réfugiés actuels de Syrie et des pays avoisinants. Mais comment l'éviter ?

LES RÉFUGIÉS DOIVENT POUVOIR RAPIDEMENT DEVENIR ACTIFS

Il n'existe pas de baguette magique pour résoudre le problème, mais les expériences difficiles avec certains groupes de migrants sur le marché de l'emploi peuvent nous aider à définir quelques priorités évidentes. La première de ces priorités est la rapidité. Plus la période d'inactivité est longue, plus la remise au travail devient lente et difficile. Il faut donc

accélérer le processus de reconnaissance du statut de réfugié, et surtout l'assortir d'un parcours qui permet, facilite et organise le travail (avec le contrôle adéquat, s'entend). Si l'on attend que le réfugié arrive au bout du processus de reconnaissance de son statut, cela fait beaucoup de temps perdu. Et c'est alors déjà un chômeur de longue durée qui entame son parcours d'intégration.

LA RÉPARTITION EST NÉCESSAIRE ET SALUTAIRE

La deuxième priorité est la localisation. Les pôles d'attraction que sont Bruxelles et Anvers (dans une moindre mesure) débordent d'ores et déjà d'étrangers et de nouveaux Belges qui ont toutes les difficultés du monde à y trouver du travail. Il y a plus d'emplois en dehors de Bruxelles, et plus d'opportunités dans les autres régions où le marché du travail est moins tendu. Si nous n'avons pas le courage de mieux répartir les réfugiés qui arrivent chez nous, nous ne pourrions éviter de les voir glisser petit à petit vers des ghettos. La question de la répartition géographique est défendue par la Belgique sur la scène européenne, mais reste pourtant un sujet politiquement sensible dans notre pays. Cette répartition ne doit pas nécessairement devenir une règle absolue, mais elle peut être considérée comme une exception à un moment où notre société se trouve collectivement face au défi exceptionnel représenté par un afflux de réfugiés d'une ampleur historique. L'intention est déjà là. Maintenant, il faut tenir bon car cet afflux ne se tarira pas à très court terme.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE, SOINS DE SANTÉ ET INTÉGRATION : PLUS QU'UN LIT, UNE DOUCHE ET UNE SOUPE

La troisième priorité est un accueil et un suivi immédiats. Adultes ou enfants, tous ont besoin d'une immersion linguistique, d'un accès aux soins de santé, et d'une intégration civique pour apprendre à connaître le pays et ses valeurs. Sans cet ancrage, le processus de relégation s'enclenche d'emblée.

PASSERELLE VERS LE TRAVAIL

Si pour les enfants la passerelle vers l'enseignement est cruciale, celle vers le travail est vitale pour les parents. La quatrième priorité est la construction effective de cette passerelle vers l'emploi. Des coûts salariaux élevés, une réglementation stricte du travail et un engouement presque systématique pour les diplômés, tout cela creuse en effet un profond fossé entre le réfugié et notre marché du travail. Tout le monde ou presque est d'accord pour dire que les réfugiés devraient pouvoir commencer à travailler directement, mais il reste beaucoup à faire pour que cela devienne réalité.

Nos outils classiques d'activation accompagnée, comme ceux mis en œuvre par le CPAS, le FOREM ou Actiris, peuvent certainement être utiles. Mais ils ont un désavantage : ils

nécessitent du personnel et des moyens, et ils ne pourront jamais s'occuper rapidement et personnellement de tous les réfugiés. En partie à cause de contingences budgétaires et de capacités insuffisantes. Nous pouvons essayer de faire preuve de créativité et de fixer comme priorité une mise au travail rapide et efficace des immigrés. La Belgique dispose déjà de mécanismes permettant d'établir des passerelles vers l'emploi, et qui impliquent en outre les employeurs dans le processus. La technique des emplois tremplins pour les jeunes peut être un bon point de départ pour intégrer les réfugiés dans un parcours de stage dual : d'une part les autorités apportent leur soutien, et d'autre part les employeurs s'engagent à fournir formation et travail, moyennant un coût total inférieur à celui d'un emploi traditionnel.

À SITUATION EXCEPTIONNELLE, MESURE EXCEPTIONNELLE : UN 'CONTRAT DE BIENVENUE'

Ce genre de contrat permettra d'amener des réfugiés sur le marché de l'emploi rapidement, à moindre coût pour les pouvoirs publics et l'employeur, et avec une participation effective au travail. Une formule de stage-emploi temporaire, dans laquelle s'engagent tant les autorités que l'employeur et le réfugié, dont le coût total soutient ledit engagement, et dans le cadre de laquelle le monde des entreprises tend la main aux réfugiés. Les modalités doivent être précisées pour bien cibler la mesure, éviter d'éventuels abus et, surtout, permettre un enclenchement très rapide de ses dispositions. Le moment est idéal pour mener une politique de prévention qui permettra d'éviter par la suite une politique de correction. Appelons cela un contrat de bienvenue : une mesure spéciale, limitée et temporaire par laquelle nous nous engageons collectivement en faveur d'une seconde chance pour les réfugiés.

5. Pour une politique familiale plus adaptée

Simon Ghiotto

A la fin décembre les parents et grands parents savourent le plaisir de recevoir les bons vœux que leur adressent avec tendresse leurs enfants et petits enfants. Ce moment est couronné par l'incontournable repas de famille. Nous avons nous aussi un vœu pour 2016. Non pas de la part nos enfants mais bien pour tous nos enfants. Que peut la politique, et plus particulièrement la politique familiale, pour offrir à nos enfants une chance de s'épanouir ? Que doit faire la collectivité pour que ses enfants, en plus de nous présenter leurs bons vœux, puissent réaliser leurs propres vœux ? Quels choix politiques entraineront leur plein épanouissement ?

DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE POUR NOS ENFANTS

Ce sont des questions auxquelles il n'est pas facile de répondre car les opportunités de croissance sont aussi déterminées par des éléments qui sortent du champ de la politique. Des évolutions politiques et sociétales qui se dessinent en 2016, il ressort néanmoins une priorité évidente.

Les premiers acteurs sont les parents. Leur responsabilité est primordiale. Si la politique de la famille peut les aider et les encadrer, elle ne peut en aucun cas les remplacer. Mais l'année 2016 est particulière. La compétence des allocations familiales relève désormais des entités fédérées. Ce transfert met fin au morcellement des compétences et permet aux entités fédérées, pour la première fois, de développer une politique familiale cohérente. Aujourd'hui, les caisses publiques et privées d'allocations familiales jouent un rôle central. C'est par elles que sont distribuées les allocations familiales. Et l'argent ainsi versé est un soutien réel et indispensable pour de nombreuses familles.

UNE POLITIQUE FAMILIALE POUR DES FAMILLES DISSEMBLABLES

Les allocations familiales ont été créées à une époque où la famille était traditionnellement composée d'un père, d'une mère et des enfants. Mais aujourd'hui les familles se présentent sous bien plus de formes. Face à la famille dite 'classique', pour autant qu'elle n'ait jamais existé, il y a désormais les ménages à deux revenus, les parents célibataires, les familles recomposées, les couples non mariés avec enfants, les parents non hétéro, les pères au foyer

dont l'épouse assure le revenu du ménage, etc. Le multiculturalisme de notre population apporte une grande diversité dans les schémas familiaux. Une politique familiale à 'taille unique' ne pourra donc pas offrir les chances optimales à chaque enfant, et le défi à relever sera celui d'une politique familiale cohérente qui réponde de façon appropriée à chaque type de famille.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES 2.0 : DE 'DISTRIBUTEUR D'ARGENT' À 'ACTEUR POLITIQUE'

L'objectif d'une politique familiale sur mesure est d'offrir une prestation de service adaptée à chaque famille. Les caisses d'allocations familiales sont les partenaires naturels d'une telle politique, mais aujourd'hui leur rôle se limite au versement des montants fixés par les pouvoirs publics. Elles ne peuvent pas proposer des produits ou services complémentaires. Une politique familiale plus adaptée ne doit pas limiter les caisses d'allocations familiales à ce rôle de distributeur. Elle doit au contraire utiliser leur expertise pour offrir un vaste éventail de services aux familles. Les tâches supplémentaires qu'elles pourraient assumer dans le cadre d'une politique familiale moderne sont nombreuses. Et pourquoi ne leur donnerait-on pas la liberté de développer leur propre prestation de service au sein d'une politique familiale moderne et cohérente ? Les familles pourraient alors choisir elles mêmes, contrairement à aujourd'hui où ce sont les employeurs choisissent parmi plusieurs caisses d'allocations familiales, pas vraiment différentes les unes des autres.

6. Une fiscalité moins nocive

Ivan Van de Cloot

En Belgique, il y a autant d'avis sur le système fiscal qu'il y a de contribuables. Chacun voudrait faire baisser ses propres impôts sans que cela ne pose problème si celui de son voisin augmente. Une bonne réforme fiscale dépasse le vieux slogan électoral américain "Don't tax you, don't tax me, tax the man behind the tree". Et pour dépasser cette idée, quatre étapes sont nécessaires. La première consiste à définir les conditions de la fiscalité de demain. En deuxième lieu, il faut évaluer l'impact des changements envisagés sur des critères pertinents, tels l'équité et l'efficacité. Après vient le plan de mise en œuvre. Il est alors crucial de continuer à vérifier dans quelle mesure les objectifs sont atteints. Il faut aussi évaluer les éventuels effets secondaires inattendus. Le contrôle de faisabilité financière des programmes électoraux proposés par les partis politiques va dans cette direction. Une évaluation politique pertinente doit néanmoins dépasser les belles promesses sur 'qui va gagner plus'.

UNE VISION FISCALE À LONG TERME

Qu'une mesure paraisse sympathique a priori ne peut en aucun cas être déterminant pour son évaluation. Réduire l'imposition à la simple comparaison 'avant/après' ne peut déboucher que sur une mauvaise politique. Celui qui est imposé n'est pas toujours celui qui supporte la charge de l'impôt. C'est ce que les économistes appellent l'incidence fiscale. Il existe en effet de nombreuses façons de se décharger de l'impôt sur d'autres contribuables. Un impôt sur les sociétés ne sera pas d'office supporté par l'entreprise. Une diminution du taux de TVA pourra s'avérer être à l'avantage du producteur et non pas du consommateur. Il est aussi essentiel de comprendre et de tenir compte de l'interaction entre allocations sociales et fiscalité. Et surtout, il ne faut pas se limiter à une photographie, à un 'instantané'. L'évaluation d'une réforme fiscale pertinente doit porter sur le cycle de vie complet du ménage.

SIMPLICITÉ FISCALE : UNE BASE IMPOSABLE PLUS LARGE, DES TARIFS MOINS ÉLEVÉS

La simplicité doit être une valeur essentielle de notre réforme fiscale. C'est quand on perd cette simplicité qu'on se retrouve dans la situation actuelle : manque d'efficacité, impôts trop élevés, destruction de prospérité, complexité.

Une réforme fiscale efficace évalue l'avantage que procure chaque *exception envisagée*

*par rapport à sa complexité sur le système. L'exemple suivant clarifie ce propos. Pour bénéficier d'une croissance économique durable, il ne faut pas altérer inutilement le choix du consommateur de consommer aujourd'hui plutôt que demain. Notre fiscalité actuelle, avec toutes ses dispenses, déductions et autres réductions, ne va clairement pas dans ce sens. Le débat manque d'arguments économiquement fondés qui incitent le contribuable et les pouvoirs publics à organiser une perception, un encaissement et un paiement plus équitables et plus efficaces des impôts. *L'impôt pourrait être considérablement réduit, la base imposable pourrait être élargie, et la suppression des déductions et autres exceptions pourrait financer la baisse de tarif.**

UNE RÉFLEXION SÉRIEUSE FONDÉE SUR L'EXPERTISE

Il est important que ces pas supplémentaires soient franchis en dehors du contexte d'un contrôle budgétaire. Derrière chaque déduction fiscale se cache un groupe de pression. Beaucoup d'exceptions et de dérogations, comme le bonus logement et la TVA sur l'électricité, visent un objectif précis ou servent un intérêt particulier. Il n'est pas établi qu'elles atteignent leur but, et l'intérêt général n'est certainement pas la somme de tous les intérêts particuliers. Cela ne peut être changé que par une réforme fiscale profonde, qui conditionnerait par exemple chaque déduction à un ou plusieurs objectifs mesurables.

UNE FISCALITÉ MOINS NOCIVE

Le système fiscal belge est inutilement néfaste pour l'économie. Il y a beaucoup de choses à améliorer. Des critères permettent de mesurer la perte de prospérité associée à chaque euro d'impôt encaissé. Il faut calculer ce coût pour la prospérité. Il faut évaluer à quel point les réformes peuvent le réduire. On s'éloignera ainsi des petits cadeaux fiscaux inhérents aux campagnes électorales. Le système fiscal des pays scandinaves coûte lui aussi beaucoup à la prospérité, mais les populations de ces pays bénéficient de meilleures prestations de services offertes par leurs pouvoirs publics. Parallèlement à une réforme fiscale, il faut donc aussi et surtout s'attaquer aux dépenses.

UNE RÉFORME FONDAMENTALE FONDÉE SUR L'EXPERTISE, SANS AGENDA ÉLECTORAL

La modernisation du régime fiscal est un besoin urgent pour éviter que notre système ne coince complètement et ne devienne chaque jour un peu moins applicable et un peu moins tenable. La politique fiscale actuelle est le résultat de l'accumulation de décennies d'improvisation et d'expérimentation. Nous devons avoir l'ambition d'aborder la fiscalité de façon plus réfléchie et plus stratégique. Pour y arriver, les politiques pourraient charger un collège d'experts de développer différents scénarios pour réformer le système. Un régime fiscal soutenable se caractérise par sa stabilité et sa prédictibilité. Prenons l'engagement d'une réforme fiscale fondamentale assortie d'une stabilité fiscale pendant au moins deux législatures.

7. Vers une politique climatique rentable

Johan Albrecht

En Belgique, la politique en matière de climat est extrêmement coûteuse et chaque région se focalise sur sa propre facture climatique. La mise en place d'une politique climatique plus rentable et moins coûteuse pour les pouvoirs publics permettrait d'éviter cette situation regrettable. Nos mesures climatiques coûtent toujours très cher, et nous plaçons dès lors pour une autre approche, pour des mesures climatiques qui rapporteraient de l'argent. Cette 'transition' implique une réduction des subventions, et des prix de consommation énergétique plus élevés mais équitables. Les revenus générés par une politique climatique rentable sont sans aucun doute plus faciles à répartir que ses coûts. Et une politique climatique rentable peut en outre financer des corrections sociales.

DES SUBVENTIONS COÛTEUSES MAIS SOUVENT INEFFICACES

Les subventions versées dans le cadre d'une politique climatique coûteuse peuvent être explicites ou implicites. Au cours des dernières décennies, de nombreuses primes ont ainsi été proposées à tous ceux qui investissaient dans l'isolation de leur habitation, dans des chaudières plus efficaces, dans des panneaux photovoltaïques, dans des panneaux solaires, dans une voiture moins polluante, etc. Ces mécanismes de subvention ont été périodiquement corrigés, remplacés voire supprimés. Toutes ces subventions ont bénéficié aux personnes à revenus moyens ou élevés qui avaient seuls la capacité d'investir dans des nouvelles technologies. Les personnes aux revenus les plus faibles sont restés sur la touche. Les subventions sont régressives et creusent l'inégalité ; les propriétaires d'une maison touchent des primes qui les aident à revaloriser leur bien, alors que les personnes aux revenus les plus modestes continuent à louer leur logement.

On peut également se poser des questions quant à l'objectif d'une campagne qui vise à inciter un maximum de propriétaires à rénover leur habitation. Quand un logement de mauvaise qualité est rénové, le propriétaire se retrouve dans une habitation de meilleure qualité mais dont l'efficacité énergétique est toujours loin d'être comparable à celle d'une construction neuve. Seule une rénovation coûteuse et radicale peut faire une réelle différence, mais le coût est souvent supérieur à celui d'une nouvelle construction... Il serait ainsi préférable de détruire les maisons de piètre qualité plutôt que de les rénover. La rénovation de ces maisons augmente en revanche le coût alternatif de la démolition, et ralentit le remplacement des vieilles bâtisses. Et prolonger la durée d'immobilisation d'un capital inefficace offre peu de plus valeur écologique.

La façon dont nous utilisons les subsides explicites doit donc changer de toute urgence. Dans ce contexte, nous ne tirons pas suffisamment les leçons d'un passé qui nous coûte pourtant très cher.

LES AUTORITÉS N'INCITENT PAS À LA BONNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

La politique implicite en matière de consommation énergétique doit elle aussi être corrigée d'urgence. En Belgique, les voitures de société bénéficient de très généreuses subventions fiscales. Ce n'est pas une solution à notre fiscalité élevée sur le travail. L'ampleur des embouteillages à l'entrée de nos villes est la conséquence visible du succès (sic !) de cette politique. La situation est assez paradoxale. On demande à tout le monde de contribuer d'urgence à la mise en place d'une solution pour le climat, et pendant ce temps les utilisateurs de voitures de société brûlent des millions de litres de carburant sans conscience apparente de la pénurie qui s'annonce. Et notre économie supporte avec résignation les coûts de cette congestion.

Notre attachement national au diesel en constitue un autre exemple. Les accises fédérales réduites sur le diesel subsidient implicitement depuis plus de 40 ans un carburant systématiquement pointé du doigt dans les débats régionaux sur la pollution locale et les particules fines. Un péage routier et une fiscalité plus élevée sur le diesel et les voitures de société semblent essentiels à une meilleure mobilité et à moins de pollution. D'autant plus qu'une augmentation des taxes sur le diesel et les voitures de société peut rapporter beaucoup d'argent. Chaque année, la Commission européenne, le FMI et l'OCDE insistent sur la résolution de ces problèmes. Mais aucune mesure forte n'est annoncée, comme si notre gouvernement faisait tout pour éviter ces recettes fiscales supplémentaires.

VERS UNE POLITIQUE CLIMATIQUE EFFICACE

Une politique climatique rentable viendra donc avant tout d'une utilisation plus sélective de subventions explicites. Nous pourrions, par exemple, accorder des subventions énergétiques pour la construction d'écoles, mais pas pour des habitations privées. En outre, les pouvoirs publics accordent de nombreux avantages fiscaux aux voitures de société, roulant très souvent au diesel. Ils taxent en outre très peu l'utilisation de l'infrastructure routière.

Les instruments fiscaux en matière de consommation d'énergie fonctionnent bien s'ils sont bien utilisés. Nous devons donc arrêter de mal les mettre en œuvre. Et cela s'applique aussi aux objectifs climatiques. Une grande réforme fiscale doit prendre cela en compte. Que veut-on faire disparaître en taxant, et comment peut-on réduire nos impôts en élargissant la base taxable ? Un coup d'œil à la fiscalité en matière d'énergie suffit pour constater que les entreprises et la population savent très bien à quoi s'en tenir, et qu'elles adaptent leur comportement en conséquence.

8. Simplifier la vie des entrepreneurs du Royaume

Alexandre Simons

En cette fin d'année, la coutume veut que l'on regarde en avant et que l'on formule ses bonnes résolutions pour l'an neuf. Ces résolutions vont toutes dans le même sens, celui de construire un monde meilleur pour demain. Et ce monde meilleur passe par la santé économique de notre pays, qui dépendra à son tour du dynamisme de ses acteurs. Nos entrepreneurs sont particulièrement importants dans ce contexte. Ils saisissent les opportunités, créent de l'activité. Cette activité peut générer de l'emploi, intensifier la concurrence et induire un gain de productivité grâce à d'éventuelles innovations technologiques. Et de nouvelles opportunités se dessineront, qui seront à nouveau saisies. C'est le cercle vertueux de l'entrepreneuriat.

PLAIDOYER POUR PLUS D'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE

Le taux de développement de l'entrepreneuriat est faible en Belgique. Seulement 5,4% de la population adulte était impliquée en 2014 dans une phase de développement d'une activité entrepreneuriale. C'est comparable à ce que l'on enregistre en France (5,3%) ou en Allemagne (5,3%), mais c'est inférieur à la moyenne des pays de l'UE (7,9%). Parmi nos voisins, ce sont les Pays Bas (9,5%) et le Royaume Uni (10,7%) qui enregistrent les taux les plus élevés. On observe en outre dans notre pays une certaine proportion d'entrepreneurs dits 'de nécessité', pour qui l'entrepreneuriat n'est pas le meilleur choix parmi plusieurs alternatives mais bien un choix par défaut d'alternative. Ainsi, d'une part, l'entrepreneuriat n'est pas une solution professionnelle dans notre pays et d'autre part, l'entrepreneuriat est en partie une voie empruntée parce qu'il n'y a pas d'alternative. Or, c'est principalement lorsque l'entrepreneuriat est un choix parmi plusieurs opportunités qu'il est créatif et s'insère dans un cercle vertueux.

EDUCATION ET ENTREPRENEURIAT

Il faut résolument que cela change en 2016. Il faut promouvoir l'entrepreneuriat dans notre pays, pour qu'il devienne une option de choix. Chez nous bien plus que chez nos voisins, la peur de l'échec est un motif d'abandon du projet entrepreneurial. Le Belge doute aussi plus que l'Allemand ou le Hollandais de ses capacités à mener à bien son projet. En revanche, il y a des opportunités perçues dans notre pays, pas autant que dans des pays

d'entrepreneurs comme les États Unis ou le Canada, mais il y en a au moins autant chez nous que chez nos voisins. Le tableau n'est donc pas tout à fait noir. Mais, à long terme, pour que nos citoyens fassent davantage le pas vers l'entrepreneuriat, il faudra essayer de leur rendre l'indispensable confiance en eux. Notre système éducatif doit jouer un rôle moteur à cet égard, en familiarisant nos étudiants à la création d'un projet. Pour favoriser l'esprit d'entreprise il faut donc réformer nos pratiques d'enseignement. Nous devons redévelopper la dimension pragmatique qui se fonde sur le comment plus que sur le pourquoi. Nous devons favoriser un enseignement qui apprend à nos jeunes à travailler (et pas seulement à développer leur esprit critique). Un enseignement qui encourage les jeunes à progresser sans cesse et à faire quelque chose de concret de leur vie. Un enseignement qui cultive l'esprit d'initiative et d'ouverture.

Il faut ensuite soutenir et accompagner nos jeunes entrepreneurs qui créent. Les accélérateurs d'entreprise et les incubateurs font sans nul doute partie de la solution. Ces structures sont en plein boom dans notre pays. C'est encourageant. Il faut continuer à nous développer en ce sens.

POUR UN CADRE LÉGISLATIF STIMULANT

Pour rendre rapidement plus attrayant le choix de devenir entrepreneur, il faut commencer par réduire à un minimum les contraintes qui y sont liées. En Belgique, la politique gouvernementale est la restriction la plus souvent citée par les experts quant à l'accès à l'entrepreneuriat. Et la suggestion la plus fréquente pour améliorer le climat entrepreneurial est de proposer une meilleure politique gouvernementale. Il y a donc de l'espace pour améliorer rapidement notre système, c'est une bonne nouvelle.

Les charges administratives pesant sur les créateurs d'entreprise en Belgique sont parmi les plus élevées d'Europe. Or, une législation abondante et qui manque de clarté décourage l'activité entrepreneuriale. Beaucoup plus que les autres, les entreprises naissantes sont très sensibles aux coûts administratifs qu'implique le respect des règles de l'état. Les différentes ressources que les entrepreneurs dédient à leurs charges administratives les détournent de leur activité de base, l'activité entrepreneuriale. Le fardeau administratif n'est en outre pas seulement un frein à la création d'une entreprise, il l'est aussi à la croissance d'une entreprise déjà établie. En Belgique, la multiplication des plans d'embauche pour différents types de travailleurs (Activa, Rosetta, Aide au très petites entreprises, Réductions ONSS,...) et les avantages éventuels que l'on retire à engager un type bien précis de travailleur plutôt qu'un autre détournent l'entrepreneur de son activité productive. En effet, il devient souvent plus lucratif de se concentrer sur le revenu associé aux aides à l'embauche que sur l'activité productive principale de l'entreprise. En outre, les procédures d'acquisition de la propriété sont extrêmement longues et coûteuses pour les entreprises en Belgique. Que ce soit en termes de nombre de procédures, en coût et en temps, l'accès à la propriété est plus de deux fois plus difficile à ce que l'on observe en moyenne dans les pays de l'OCDE. Enfin, les coûts administratifs sont également élevés lorsque les procédures sont complexes

et opaques. Le système fiscal belge en est un exemple. Il y a donc de la place pour faciliter la vie des entrepreneurs dans notre pays.

L'ENTREPRENEURIAT EST LE MOTEUR DE NOTRE PROSPÉRITÉ

L'entrepreneuriat pourrait donc engendrer davantage de prospérité dans notre pays. Mais il faut créer les conditions de notre succès. L'esprit entrepreneurial dépend d'une série de facteurs. Certains de ces facteurs sont difficiles à changer et nécessitent un travail sur le long terme. C'est le cas notamment de la perception des capacités et des risques d'échec de l'entrepreneur. Mais il y a des facteurs clés qui favorisent la création d'entreprise, qui peuvent être modifiés et produire des effets très rapidement. Tout entrepreneur doit supporter le coût et l'incertitude liés à la charge administrative. Il faut réduire celle-ci au minimum, la simplifier au maximum. Il faut se résoudre à lui redonner son but premier, encadrer sans décourager, pour que plus d'entrepreneurs passent une bonne année 2016.

9. Pour plus de bonne inégalité et moins de mauvaise inégalité

Marc De Vos

L'inégalité économique des revenus et du patrimoine s'est accrue au cours des dernières décennies dans l'ensemble du monde occidental, et la Belgique ne fait pas exception. Indépendamment de toutes les particularités nationales pertinentes, on est en droit de se demander si une prospérité partagée représente encore un avenir possible pour nos enfants. Les oiseaux de mauvais augure ne manquent pas, chez nous comme ailleurs. Notre classe politique s'inquiète elle aussi de plus en plus de cette inégalité croissante.

BACK TO BASICS

L'assertion « inégale mais juste » tente un exercice de précision et de qualification sur les inégalités qui s'inscrit dans un débat fondamental, qui touche au cœur de la société et de l'économie. Il se base sur les deux fondements essentiels du consensus socioéconomique de l'après Seconde Guerre mondiale. D'une part, l'économie, le capitalisme de marché et l'entrepreneuriat créent de la prospérité, au sein d'un cadre régulateur et sociétal qui facilite et discipline cette création, plus particulièrement en garantissant une concurrence équitable. D'autre part, l'état providence utilise les revenus de la prospérité ainsi créée pour offrir des opportunités étendues et inclusives à toutes les couches de la collectivité.

Au départ de cette perspective double, l'inégalité économique est *bonne* quand elle provient d'une réelle création de prospérité et d'un bon fonctionnement du marché. Cette inégalité est en revanche *mauvaise* quand le marché dysfonctionne, quand les prix ne reflètent pas la valeur des produits ou qu'il n'y a pas de concurrence. L'inégalité est également *bonne* quand elle est l'expression des opportunités offertes et prises, alors qu'elle est *mauvaise* quand elle résulte du manque ou de la privation d'opportunités.

LE VERRE DE L'INÉGALITÉ EST À MOITIÉ VIDE ET À MOITIÉ PLEIN

À moitié plein, car derrière et dans l'accroissement de l'inégalité se trouvent manifestement des mérites et des opportunités. L'évolution vers une économie de la connaissance, la mondialisation, la percée de l'économie numérique, la généralisation des rémunérations au rendement et l'élargissement de l'éducation ont réduit les obstacles entre potentiel humain et potentiel de gain économique. En règle générale et de façon structurelle, l'économie tend en partie vers plus de bonne inégalité économique, basée sur les efforts et les mérites de chacun.

L'homme supporte l'inégalité économique comme jamais auparavant, dans une époque que nous qualifions de Capitalisme humain. Il le fait en outre dans un contexte de liberté et diversité sociétale inédite. Nous célébrons comme un progrès l'émancipation de la femme, la libéralisation du mariage, la grande diversité apportée par l'immigration de masse, et la libéralisation du commerce qui a rendu le monde beaucoup plus inclusif, mais ce progrès crée systématiquement et inévitablement plus d'inégalité.

Ce verre de l'inégalité est également à moitié vide, parce que dans de nombreux secteurs la théorie d'une concurrence de marché équitable est encore trop peu mise en pratique, et que l'enchevêtrement de l'économie avec le politique crée artificiellement des gagnants ou sauve artificiellement des perdants. De plus, en cette ère du Capitalisme humain, l'inégalité économique comporte une part d'inégalité humaine : entre les sous groupes de la société, entre les familles ainsi que dans l'éducation et la scolarisation des enfants.

L'ÉCONOMIE, C'EST DE LA SOCIOLOGIE

Cette inégalité sociologique inhérente et propre à l'inégalité économique fait de cette dernière bien plus qu'une simple inégalité entre 'riches' et 'pauvres'. L'inégalité du 21^{ème} siècle, où plusieurs générations de paix et de stabilité induisent des effets positifs ou négatifs pour ces générations, est surtout ou de plus en plus une inégalité entre des sous groupes qui, au sein d'une seule et même collectivité, connaissent des parcours socioéconomiques très inégaux, voire de plus en plus inégaux.

Les racines de l'inégalité sont plus profondes que ce que nous pensons. C'est pour cela que nous devons apprendre à mieux la mesurer, en identifiant les sous groupes qu'elle concerne et en suivant leurs trajectoires au fil des ans, plutôt que de nous focaliser uniquement sur des 'instantanés' illustrant chaque année la répartition des revenus ou du patrimoine. Pour la Belgique, cela modifie d'emblée notre interprétation de l'inégalité. Bien que l'étendue de l'inégalité semble relativement limitée dans un tel 'instantané' de notre situation, certains groupes restent désespérément englués en bas de classement : les immigrés non européens et leurs descendants.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'INÉGALITÉ DES RÉSULTATS

L'inégalité devient polarisation : l'évolution de l'économie, de l'emploi, des ménages et des cultures font en sorte que la réussite ou l'échec deviennent de plus en plus prévisibles et risquent de dépendre plus systématiquement du milieu dont on provient. Cette inégalité sera alors à l'origine de profondes fractures dans la société. Par rapport à ces fractures, la protection sociale classique est plus souvent un problème qu'une solution. Si l'ambition est de proposer des opportunités inclusives, il faut vouloir beaucoup plus que simplement combattre l'inégalité a posteriori par une fiscalité aléatoire ou par une redistribution générale. Les mesures de ce genre ne toucheront pas les racines ni les moteurs de l'inégalité,

mais risqueront au contraire de l'enraciner encore plus profondément.

VOLONTARISME EN FAVEUR D'UN PROJET D'OPPORTUNITÉ SOCIALE

Prônons une intervention beaucoup plus fondamentale et plus précoce tant dans le fonctionnement du marché que dans la politique en matière d'opportunités, afin de combattre avec beaucoup plus de volontarisme et dès les premières années de vie l'inégalité des opportunités. C'est un agenda positif qui croit au potentiel de progrès derrière l'inégalité, et qui veut en faire un véritable projet de société. C'est un programme ambitieux et de longue haleine pour tendre progressivement vers moins de mauvaise et plus de bonne inégalité, et donc vers une société plus 'inégale mais juste'.

10. Une bouffée d'espoir : la résilience

Jean Hindriks

Aujourd'hui que les défis climatiques et socio-économiques semblent insurmontables et que l'angoisse de l'insécurité monte, la population a besoin de développer une nouvelle forme de résilience. La résilience devient le nouveau mot d'ordre. La résilience s'applique à tous les échelons de pouvoir d'un pays, elle s'applique au marché du travail, aux soins de santé, à la justice, à l'école, aux jeunes et aux personnes âgées, aux actifs qui peinent à combiner travail et vie de famille, aux vieux qui s'ennuient à la pension et aux jeunes en décrochage. La résilience s'invite aussi dans chaque famille confrontée aux difficultés, et elle nous concerne tous individuellement. *"More than education, more than experience, more than training, a person's level of resilience will determine who succeeds and who fails. That's true in the cancer ward, it's true in the Olympics, and it's true in the boardroom."* (Dean Becker CEO of Adaptive learning systems). La résilience est en Amérique une vertu sociale associée à la réussite. En Europe elle est plutôt perçue comme une force intérieure. Le concept est des deux côtés de l'atlantique très en vogue.

DE L'INSÉCURITÉ À LA RÉSILIENCE ET L'ESPOIR

La résilience est un concept qui attire beaucoup la sympathie car ça donne de l'espoir. L'être humain a cette capacité de résister et de rebondir face à des conditions de stress et de difficultés importantes. La résilience est un concept sans connotation morale ou éthique particulière. La résilience est un réflexe et une façon particulière de se confronter à la réalité sans se lamenter, en cherchant une stratégie efficace pour progresser.

UNE LUEUR D'ESPOIR

Nous souhaitons donc offrir une lueur d'espoir par ces temps de crise en proposant de développer la résilience à tous les niveaux. Au niveau individuel mais aussi au niveau des organisations pour ensemble réussir à relever les défis présents et à venir. Pour y arriver cinq conditions sont requises.

1. *Réalisme et pragmatisme* : face à une situation difficile, il faut savoir éviter de tomber dans le déni ou d'adopter un optimisme béat : faire face à la situation avec un profond sens du réalisme et du pragmatisme. La désillusion est cruelle. Il est crucial de savoir saisir et accepter la réalité de la situation pour pouvoir mieux la surmonter. Il faut aussi

savoir se préparer « froidement » au pire. Dans le contexte scolaire, les élèves résilients sont réalistes face aux efforts à faire pour réussir.

DES CHOIX PORTEURS DE SENS

2. *Faire des choix porteurs de sens* : souvent les gens face à l'adversité se posent la question « pourquoi moi ? » et s'enlisent dans la dépression. Les résilients sont différents, ils se posent plutôt la question inverse « pourquoi pas moi ? ». Dans le cadre de la résilience scolaire, le point de départ pour l'étudiant n'est pas un choc mais une situation de précarité économique et sociale liée à la famille et à son milieu social. Pour les élèves résilients il y a une grande aspiration dans l'enseignement comme mode d'émancipation de ses origines sociales. Pourquoi le succès ne pourrait pas me sourire, pourquoi ma destinée ne serait-elle pas différente de celles de mes parents. Cette capacité à faire du sens est un moyen pour la résilience de faire le pont entre les difficultés du moment et les perspectives d'avenir. Ce regard sur l'avenir est un levier important pour s'extraire des difficultés du présent. Cela se fait dans la pratique par des choix porteurs de sens. Pour survivre il faut s'accrocher à un but et s'y tenir. Penser que l'école n'a aucun sens est le pire lorsque l'on se trouve en situation socio-économique difficile. Dans cet esprit les organisations et écoles les plus résilientes sont celles qui reposent sur un ensemble immuable de valeurs communes bien comprises et partagées par ses membres. Pour une organisation les missions et stratégies peuvent changer mais pas les valeurs communes. Les élèves résilients s'identifient à ces valeurs communes de l'école et de son enseignement.

INGÉNIOSITÉ ET INITIATIVE

3. *Efficacité et innovation* : La résilience c'est la capacité à tirer le maximum du peu dont on dispose et à en faire le meilleur usage. La résilience c'est la capacité à inventer une solution à un problème là où les autres restent perplexes. Les organisations résilientes sont celles dont le personnel fait preuve d'ingéniosité face à des situations inattendues (get the job done whatever it takes). Dans les organisations résilientes les personnes trouvent le moyen de se faire aider par les personnes adéquates et savent collaborer entre elles pour collectivement atteindre leur but. *If it is important for you you will find a way.*

L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX SOCIAUX

4. *Un environnement protecteur*: La résilience est trop souvent perçue comme une caractéristique individuelle, mais elle ne peut véritablement se développer dans un climat d'angoisse et d'insécurité. La résilience s'appuie sur un réseau social d'entraide et d'assurance comme la famille, l'école, l'aide à la jeunesse et la communauté.

Si la résilience est potentiellement présente chez chacun d'entre nous, la réalisation de son potentiel varie selon le système scolaire en place, la stabilité de la famille, et la cohésion de la communauté. Promouvoir la résilience c'est donc aussi lutter contre les inégalités sociales, les discriminations au travail, la ségrégation, les divisions ethniques et raciales, l'échec et l'abandon scolaire, et la déstructuration de l'organisation familiale. Encourager l'équilibre entre vie de famille et travail est donc crucial.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

5. *L'égalité des chances* : Promouvoir la résilience c'est aussi promouvoir l'égalité des chances, notamment à l'école. Aujourd'hui que l'éducation obligatoire est perçue comme un bien que tous souhaitent parce qu'ils en attendent une émancipation sociale, il est clair que l'égalité des chances devient un enjeu politique majeur. Selon des grands penseurs de la justice sociale, un système juste est un système où il y a égalité des chances de parvenir à la réussite scolaire, et à diplôme égal, d'accès aux emplois à responsabilités. Derrière la promotion de l'égalité des chances se cache donc aussi un enjeu plus important qui est celui de restaurer un rapport de confiance entre l'école et la société.

Publications d'Itinera 2015



Quel avenir pour nos pensions?
Jean Hindriks



**#Radicalisme
#Extremisme #Terrorisme**
Bilal Benyaich



Tax Shift: Waarom ons land een belastinghervorming nodig heeft
Ivan Van de Cloot & Karel Volckaert



Ongelijk maar fair
Marc De Vos

Itinera Team 2015



Leo Neels
General Director



Marc De Vos
Director



Ivan Van de Cloot
Chief Economist



Jean Hindriks
Senior Fellow



Johan Albrecht
Senior Fellow



Bilal Benyaich
Senior Fellow



Alexandre Simons
Fellow



Simon Ghiotto
Fellow



Frederic Heymans
Communication & Events Officer



Policy Think Tank
Expertise - Pathways - Impact